

QUADRILATÈRE

La revue du Regroupement des offices d'habitation du Québec

Juillet 2019 • volume 18 numéro 2 • Poste publications 40031485

SPÉCIAL CONGRÈS 2019

**DÉVOUEMENT
FORCE
EXPERTISE
NOTORIÉTÉ**

- Discours du président du ROHQ
- Accueillir ses nouveaux locataires à la suite d'un regroupement d'offices d'habitation
- Un bilan de santé des milieux de vie : c'est possible



REGROUPEMENT DES OFFICES
D'HABITATION DU QUÉBEC

rohq.qc.ca

Sommaire

Directrice générale : **Anne Demers**
Responsable des communications : **Alexandra Lenoir**

ADMINISTRATEURS

Monique St-Laurent 01-11 – 418 722-8285
Yves Larouche 02 – 418 276-4287
Hélène Gauthier 03-12 – 418 780-5200
Robert De Nobile 04-17 – 819 372-9773
Robert Y. Pouliot 05 – 819 563-1848
Hélène Bohémier 06 – 514 868-3735
Dominique Godbout 07-15 – 819 568-5223
Poste vacant 08
Guy Berthe 09 – 418 962-9848
Jean-Marc Savoie 13-14-16 – 450 372-1300
David Bélanger – 819 474-1227
Isabelle Pépin – 450 688-0184
Monique Collin – 418 782-1303

COLLABORATION AUX TEXTES

Robert De Nobile, Alexandra Lenoir, Anne Demers, Jacques Laliberté, Chantal Pellerin, Judith Picard, Stéphanie Imhoff, Collège des administrateurs de sociétés, Karina Osiecka, Denis Robitaille, Dominique Foisy, Anne-Sophie Svetchine

Impression : **Imprimerie BourgRoyal**
Conception graphique et infographie : **Élan création**
Crédit photo : **Etienne Dionne, photographe**

Tirage : **2 000 exemplaires**
Version électronique : **www.rohq.qc.ca**
Fréquence : **4 numéros / an**
Dépôt légal : **Bibliothèque nationale**
ISSN 1703-7190 (imprimé)
ISSN 1703-7204 (en ligne)

Les opinions publiées dans le bulletin Quadrilatère ne sont pas nécessairement celles du ROHQ. Dans cette publication, le masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.



REGROUPEMENT DES OFFICES D'HABITATION DU QUÉBEC

1135, Grande Allée Ouest, bureau 170
Québec, Québec G1S 1E7
Tél. : 418 527-6228 • 1 800 463-6257
Téléc. : 418 527-6382
rohq@rohq.qc.ca
www.rohq.qc.ca



Le point de vue du Président



Propos de la directrice générale



Résultats préliminaires de la recherche
« Rôles, profil et pratiques des intervenants
sociocommunautaires en HLM au Québec »



Chronique juridique



Formations précongrès



Un bilan de santé des milieux de vie : c'est possible



Accueillir ses nouveaux locataires à la suite
d'un regroupement d'offices d'habitation



Salon de l'habitation sociale 2019



Entrevue avec M. Marcel St-Pierre



LA RIS 2019 : déjà 15 ans !

**Date de tombée du prochain Quadrilatère
6 septembre 2019**





Allocution d'ouverture

DE MONSIEUR ROBERT DE NOBILE, PRÉSIDENT DU ROHQ, 6 JUIN 2019

Madame Guylaine Marcoux, présidente-directrice générale de la Société d'habitation du Québec;

Monsieur Francis Mathieu, vice-président à l'administration et à la planification, et Monsieur Jean-Pascal Bernier, vice-président à l'amélioration et au développement de l'habitation de la Société d'habitation du Québec;

De la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), Monsieur Denis Lepage, gestionnaire aux programmes fédéraux-provinciaux;

De la Fédération des locataires des habitations à loyer modique du Québec (FLHLMQ), Monsieur Robert Ruel, président et Monsieur Robert Pilon, coordonnateur;

Du Réseau québécois des OSBL d'habitation, Madame Jessie Poulette, présidente, et Monsieur Stéphan Corriveau, directeur général;

Du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), Madame Véronique Laflamme, porte-parole;

Monsieur Sylvain Boily, président de l'Association des directeurs des offices d'habitation du Québec (ADOHQ);

Monsieur Louis Lamontagne, directeur général de la COGIWEB;

Les membres des délégations de la Belgique et de la France que nous avons le plaisir d'accueillir à notre congrès :

Le président du C.A. de la Société Wallonne du Logement, Monsieur Michel Péters ; sa directrice générale par intérim, Madame Christine Chermanne et Monsieur Daniel Pollain, son porte-parole.

Madame Cathy Herbert, présidente de l'Association pour la formation professionnelle continue des organismes de logement social et M. Franck Martin le directeur général.

Et vous, administrateurs, gestionnaires et partenaires des offices d'habitation du Québec, bienvenue au 47^e congrès du Regroupement des offices d'habitation du Québec.

Chers amis,

Je suis très heureux d'avoir l'opportunité de m'adresser à vous ce matin, en ouverture de notre congrès annuel, lequel représente une occasion incroyable de réseauter, de faire connaissance avec ceux et celles qui se sont joints à la grande famille du réseau des offices d'habitation au cours de l'année, et ce, tant à titre d'administrateur que de gestionnaires, et d'avoir accès à des contenus de formation qui nous amènent toujours plus loin année après année.

Notre réseau et l'attachement au logement social et communautaire sont ce qui nous anime quotidiennement, ce pour quoi chacun de vous travaille si fort et, surtout, ce pour quoi nous mettons tous ensemble les efforts requis afin de maintenir sa constante évolution. C'est encore plus vrai depuis la restructuration du réseau par les regroupements. Je reviendrai sur les regroupements dans quelques minutes.



Nous sommes tous rassemblés aujourd'hui au congrès du ROHQ, sous le thème: « Dévouement, force, expertise, notoriété ». Ces quatre mots sont au cœur de notre réseau et ils reflètent l'engagement des membres du ROHQ à la réalisation de leur mission dans la gestion du logement social et communautaire à travers le Québec.

Le dévouement, exprimé par chacun de vous tous les jours auprès des clientèles et dans votre environnement de travail, fait de vous des gens engagés, des personnes œuvrant avec passion pour contribuer à des milieux de vie évolutifs pour répondre aux besoins des personnes vivant en HLM.

La force, c'est celle qui nous mobilise, celle qui nous rend fiers, celle qui est synonyme d'efficacité et de rassemblement, c'est la force d'un réseau, le nôtre. Et notre réseau comprend nécessairement les locataires par leur implication et par leur participation dans les milieux de vie.

L'expertise, c'est le savoir-faire des organisations pour répondre aux besoins des clientèles, c'est la volonté constante des équipes à faire évoluer et à améliorer leurs pratiques. C'est aussi l'expérience des administrateurs, gestionnaires et employés, qui ont à cœur d'offrir des services de qualité aux citoyens.

Enfin, la notoriété nous amène à la réputation, à l'image, à la considération et au respect de chaque organisation. Pour ce faire, nous devons nous rattacher à nos valeurs communes qui font avancer la cause du logement social et communautaire. C'est en les faisant vivre ces valeurs, en les communiquant et en les partageant, que la notoriété de notre regroupement et de chaque office continue de se maintenir et de s'accroître un peu plus chaque jour.

Tous ces mots réunis définissent les raisons mêmes de notre implication au quotidien et contribuent notamment à la notoriété et à la crédibilité du ROHQ, laquelle se concrétise par des membres engagés, fidèles et qui participent de façon importante à sa vie associative. Pour tout cela, je vous remercie.

C'est sans doute grâce à ces quatre mots si forts et mis ensemble, ainsi qu'à l'engagement indéfectible de chacun, que la restructuration du réseau se poursuit. Entre le moment où le gouvernement du Québec proposait une réforme du réseau des offices d'habitation et ce matin, quatre années se sont écoulées. Avec tous les efforts fournis par les équipes des offices qui se sont regroupés, nous pouvons affirmer sans l'ombre d'un doute que ces dernières années ont été très occupées.

Ceci dit, je vous rappelle qu'en 2015, nous comptions 538 offices au Québec, au 31 décembre 2018, nous étions 420 et en ce moment, nous comptons 270 offices. À la fin de 2020, avec la douzaine de regroupements qui devraient s'effectuer et toucher une centaine d'offices d'habitation, notre réseau sera composé d'environ 180 offices. Quel changement de portrait!

Dans ce contexte, le réseau des offices voit sa gouvernance et ses directions changer et se transformer. C'est pourquoi les modes de gouvernance devront s'ajuster à la nouvelle réalité sur le terrain, ce qui nécessite une mise à niveau des compétences des membres. De ce fait, de nouvelles formations seront offertes aux offices afin de répondre aux nouveaux défis qui les attendent.

Tous ces changements dans le réseau amènent évidemment de nouvelles réalités et le ROHQ n'y échappe pas. Il doit donc s'y adapter. Je profite de ce moment, au nom du conseil d'administration pour vous informer que nous continuons de travailler à la planification stratégique afin d'ajuster les services à vos nouveaux besoins, tout en répondant à vos demandes. Actuellement, les services-conseils offerts touchent les affaires juridiques, les communications, le soutien sociocommunautaire et le soutien à la gouvernance. Il n'y a pas que le réseau qui est en évolution; le ROHQ l'est aussi et nous poursuivons nos actions en ce sens !





Comme je le soulignais plus tôt, vos efforts respectifs ont permis de répondre à la volonté du gouvernement du Québec. Mais malgré tout le cœur que vous y avez mis et les actions que vous avez posées, nous devons tout de même constater qu'en 2017, 44 000 ménages étaient toujours en attente d'un logement. Les délais d'attente sont encore trop longs et les besoins en soutien communautaire encore insuffisants. Nous avons donc besoin d'un appui concret et rapide de la part des instances gouvernementales.

Par la mise en œuvre de la réforme, les nouveaux programmes et la Stratégie nationale sur le logement devront faire l'objet d'un allègement dans la gestion quotidienne des offices afin de répondre encore mieux aux besoins de notre clientèle.

Encore une fois, nous demandons aux gouvernements fédéral et provincial plus d'autonomie et une gestion davantage axée sur les résultats qui favoriseront une sage utilisation des dernières politiques, mais aussi l'essor de saines initiatives d'opération afin de mieux gérer le parc immobilier et contribuer au développement du logement social et communautaire au Québec.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme, le gouvernement québécois doit aussi tenir compte des paliers locaux et régionaux. Le succès de cette réforme doit nécessairement découler du respect des cultures régionales, du coût des matériaux, de la main-d'œuvre et de l'entendue territoriale.

Il est impératif que le soutien communautaire fasse également l'objet d'une réelle volonté gouvernementale et des ministères concernés afin de conclure une entente à long terme garantissant des budgets et du soutien professionnel.

Les offices demandent à la fois une meilleure reconnaissance dans leurs budgets de développement, mais aussi, au niveau du développement social et communautaire. Nous entendons poursuivre nos démarches afin que le Cadre de référence et financement du soutien communautaire en logement social soit substantiellement bonifié.

À court terme, on devra s'assurer que la nouvelle Stratégie du gouvernement fédéral ne fasse pas l'objet de querelles avec le Québec, mais que les deux paliers travaillent en complémentarité en matière d'habitation sociale. Il sera important que cette entente fédérale-provinciale reflète nos besoins réels, plutôt que de se perdre dans les dédales de responsabilités des deux paliers pour l'administration des nouveaux programmes et des nouvelles orientations.

Ultimement, une véritable politique sur le logement social est à prévoir, ainsi qu'une vision des clientèles à desservir chez les plus démunis, les familles monoparentales, les personnes âgées, les immigrants et les sans-abris. L'accès à la propriété devrait également attirer l'attention à court terme des gouvernements.

Plus que jamais, nous devons faire front commun avec nos partenaires dans les dossiers où nous avons les mêmes enjeux pour le bénéfice des citoyens que nous servons, et revoir nos façons de faire afin d'optimiser l'impact de nos actions et l'utilisation de nos budgets. Je pense entre autres :

- Il faut plus de logements sociaux et communautaires, mais aussi un maintien du patrimoine bâti existant. Et au-delà de la remise en état des immeubles, les offices devront relever le défi de développer une approche permettant de mieux soutenir la vie communautaire des ensembles immobiliers dont ils ont la responsabilité.
- Plus de moyens pour développer des programmes bonifiés et adaptés aux coûts réels incluant une planification pluriannuelle.
- La disponibilité de subventions bonifiant des projets particuliers.
- Un rôle plus significatif des offices à titre d'acteurs importants dans l'économie locale et régionale.
- Une plus grande marge de manœuvre pour les offices afin de leur permettre de se servir de leur patrimoine comme levier de développement.
- Plus d'autonomie pour pouvoir développer hors programme.
- Bénéficier d'outils d'aide à la stabilité résidentielle.
- Et enfin, un accès social à la propriété pour les familles à revenus modestes.



Nous avons le défi de défaire certains mythes concernant le programme HLM et nous devons démontrer qu'investir dans le logement social constitue un apport économique important au niveau régional et qu'il génère des impacts positifs au plan social et communautaire.

Ce sont des positions que nous avons formulées par le passé et nous sommes persuadés que ces éléments sont capitaux à la réalisation de notre mission.

Je profite enfin de cette tribune pour souligner l'importante contribution des personnes impliquées dans notre réseau. Je parle ici des membres, des conseils d'administration, des directeurs et des employés des offices d'habitation et des personnes impliquées au sein des comités associés à notre regroupement. On ne peut tourner la page sur notre dernière année d'activités sans saluer la contribution essentielle et l'appui indéfectible des membres de notre Regroupement.

Je voudrais remercier particulièrement tous les bénévoles impliqués depuis tant d'années au cœur de notre réseau. Votre présence ici en si grand nombre et le renouvellement de votre confiance sont une constante source de motivation à relever ensemble les défis qui nous sont proposés!

Je souligne également la collaboration des organismes et partenaires dont on sollicite conseils et avis dans différents dossiers.

L'année 2019 se veut festive, puisque plusieurs offices soulignent leur 50^e anniversaire d'existence et j'aimerais en votre nom les remercier et surtout les féliciter.

Cinquante ans à développer jour après jour leur mission, qui vise à répondre à des besoins de logement, mais aussi aux besoins de citoyens qui veulent réintégrer la société et y trouver leur place, c'est vraiment impressionnant. Comme je me plais à le répéter souvent, nous sommes passés de la poignée de porte à la poignée de main! Soyez fiers du travail que vous accomplissez!

Bravo à ces offices quinquagénaires! J'invite les représentants à se lever S.V.P. et je vous prie de réserver vos applaudissements : Longueuil, Montréal, Alma, Sherbrooke, Rivière-du-Loup, Trois-Rivières, Rimouski, Lachute, Lévis et Québec. Bon 50^e anniversaire! Une bonne main d'applaudissements.

Je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance à mes collègues, membres du conseil d'administration qui s'investissent avec force et dévouement dans leur mandat. Ils contribuent par leur engagement et par la qualité de leurs actions à enrichir le travail de notre Regroupement. Je me permets de prendre un moment pour vous les présenter :

(Je demande aux personnes de bien vouloir se lever s.v.p. et à vous tous, de réserver vos applaudissements pour la fin.).

La vice-présidente, Madame Dominique Godbout, de l'OH de l'Outaouais, représentante des régions de l'Outaouais et des Laurentides;

La secrétaire-trésorière, Madame France Morneau Boivin, de l'OH de Lévis, représentant les régions de Québec /Chaudière-Appalaches;

Monsieur Guy Berthe, de l'OH de Sept-Îles, représentant de la Côte-Nord;

Monsieur Yves Larouche, de l'OH de Maria-Chapdelaine, représentant du Saguenay/Lac-Saint-Jean;





Madame Monique St-Laurent, de l'OH de Rimouski-Neigette, représentant les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie/Île-de-la-Madeleine;

Madame Hélène Bohémier, de l'OH de Montréal, représentante de la région de Montréal,

Monsieur Robert Pouliot, de l'OH de Sherbrooke, représentant la région de l'Estrie.

Monsieur Jean-Marc Savoie, de l'OH de Brome-Missisquoi, représentant les régions de Laval, Lanaudière, Montérégie,

Ainsi que Madame Monique Collin, représentante élue des directions d'OH de moins de 100 logements, directrice de l'OH de Percé.

Et Monsieur Sylvain Boily, directeur général de l'OH de Longueuil, représentant de l'ADOHQ.

Je tiens à profiter de cette tribune pour souligner le départ de quatre administrateurs, dont le mandat se termine sous peu ou qui s'est terminé en cours de mandat. Il s'agit de Madame Rita B. Barrette de la région de l'Abitibi-Témiscamingue qui a siégé au C.A. du ROHQ pendant 12 ans. De Madame France-Morneau-Boivin de la région Québec/Chaudière-Appalaches qui a siégé pendant 5 ans, de Madame Sylvie Lafontaine, nouvellement retraitée, représentant les offices de 100 logements et plus, qui a siégé pendant 6 ans, et enfin de Monsieur Sylvain Boily, représentant l'ADOHQ depuis un an et demi.

Chers France, Rita, Sylvie et Sylvain, au nom des membres du ROHQ et en mon nom personnel, nos plus sincères remerciements pour votre implication au sein du C.A. du ROHQ et du plaisir dans vos projets futurs.

Je voudrais également souligner la venue prochaine au C.A. du ROHQ de Madame Hélène Gauthier de l'OH de Québec, qui représentera la région de Québec/Chaudière-Appalaches et de Madame Isabelle Pépin de l'OH de Laval, qui représentera les offices de plus de 100 logements. Bienvenue à vous deux et au plaisir de travailler avec vous au conseil d'administration!

Si nous avons souligné l'implication de certains de nos collègues, je voudrais souhaiter la bienvenue d'une manière toute spéciale aux personnes qui assistent pour la première fois au congrès du ROHQ. Bienvenue dans notre réseau.

J'aimerais finalement souligner le travail accompli avec conviction et professionnalisme par la petite, mais très efficace équipe administrative du ROHQ.

Je ne passerai certainement pas sous silence la collaboration de la Société d'habitation du Québec, et plus particulièrement celle de Madame Guylaine Marcoux, présidente-directrice générale. Madame Marcoux, à vous et à toute votre équipe, je vous remercie pour la confiance et la fidélité que vous nous témoignez à titre de partenaire. Votre collaboration est indispensable au fonctionnement efficace et performant des offices d'habitation, mais surtout à la qualité de vie des locataires à laquelle nous tenons tous.

En terminant, je ne pourrai jamais assez dire que le soutien et l'accompagnement des résidents dans une démarche de développement social et de responsabilité citoyenne est en lien direct avec la solidarité et l'expertise de nos membres. Les offices demeurent des piliers sur lesquels nous pouvons envisager l'avenir avec grande fierté.

Mesdames et messieurs, ce congrès vous fournira, je l'espère, des outils précieux pour aller encore plus loin et parfaire vos connaissances au sein de vos milieux respectifs.

Profitons de ce congrès pour démontrer, une fois de plus, que tous ensemble nous sommes : **DÉVOUEMENT**, **FORCE**, **EXPERTISE** ET **NOTORIÉTÉ** ! Un excellent congrès 2019 à vous tous ! ■





Retombées du congrès et de l'assemblée générale annuelle

PAR ANNE DEMERS, LL.B., ADM.A., DIRECTRICE GÉNÉRALE, ROHQ

Les activités du précongrès, du congrès et de l'assemblée générale annuelle du ROHQ tenues au début juin se sont très bien déroulées et les commentaires positifs reçus, et surtout nombreux, nous permettent de croire que ce fût à la hauteur de vos attentes. Cette édition spéciale de la revue Quadrilatère en retrace les faits saillants.

La journée précongrès sur la gouvernance nous a permis de recevoir la demande de plusieurs administrateurs de différentes régions afin qu'un tel type de formation leur soit offerte au cours des prochains mois. Le ROHQ est à planifier, en collaboration avec la SHQ, un calendrier de rencontres régionales qui se tiendront à compter de l'automne 2019. La planification de ces rencontres qui est en cours devrait permettre de répondre à ce besoin exprimé et inclure une formation destinée aux administrateurs et aux directeurs d'offices.

Le congrès quant à lui fut riche en ateliers de formation et en réseautage. Plus particulièrement, l'atelier sur les communications intitulées *Communication et gestion des parties prenantes* et les outils qui vont ont été partagés, pourraient vous être utiles dès cet été dans le contexte du scrutin à venir au palier fédéral. Au cours de la période estivale, les candidats aux élections fédérales, dans toute circonscription au Québec et pour tous les partis confondus, chercheront à se faire connaître ainsi qu'à présenter leur programme.

Dans le but de les alimenter sur le secteur du logement social et communautaire, nous vous invitons à aller les entendre ainsi qu'à leur présenter votre office d'habitation, son rôle et l'importance que ça représente pour les concitoyens de votre circonscription. Bien que les offices soient des mandataires de la Société d'habitation du Québec, les élus fédéraux sont des parties prenantes à la vie des communautés québécoises. Le fait de les entendre et de leur parler contribuera non seulement au rayonnement de votre office, mais également au rayonnement et à la notoriété de l'ensemble du réseau des OH. Dans ce contexte, nous vous invitons, si cela se présente, à accepter les invitations pour rencontrer les candidats aux élections

fédérales. En ce début juillet, nous n'avons pas encore de signaux à l'effet que les paliers de gouvernement provincial et fédéral concluraient prochainement une entente de financement, notamment pour le fonctionnement et la pérennité du programme HLM.

Lors de l'assemblée générale annuelle du ROHQ, plusieurs résolutions ont été entérinées en lien avec le futur des offices, mais surtout au bénéfice d'une offre de service de qualité aux clientèles. Vous pouvez prendre connaissance du procès-verbal qui fut transmis par courriel aux membres le 27 juin dernier. Si, en tant que directeur ou administrateur d'un office, vous n'êtes pas sur la liste d'envois courriel du ROHQ, nous vous invitons à nous informer de votre adresse courriel. Vous pourrez ainsi être informés au fur et à mesure des développements dans ces dossiers.

Le ROHQ a participé au 19^e congrès annuel de la FLHLMQ à la mi-juin. Les offices d'habitation de Montréal, de Sherbrooke et des membres de l'équipe du ROHQ ont notamment représenté le réseau des OH. Que ce soit lors de la plénière, au cours de laquelle la directrice générale de l'OMHM, madame Danielle Cécile, a livré un portrait réaliste de sa région et des enjeux touchant le logement social, ou encore par l'animation d'atelier sur la gouvernance, sur le programme ID²EM ou sur la place des intervenants sociaux communautaires, il en est ressorti que les locataires ont le désir de s'impliquer activement dans leur milieu de vie et qu'ils sont ouverts à être accompagnés et soutenus pour notamment jouer leur rôle d'administrateur sur les conseils d'administration d'offices. Ce sont des pistes porteuses pour poursuivre les collaborations établies ou en développer de nouvelles dans la foulée des regroupements d'offices.

Enfin, votre collaboration est précieuse pour le ROHQ et nous vous invitons à nous partager toute information ou toute question qui permettrait de contribuer à la force et à la notoriété du réseau des OH.

Bonne saison estivale. ■

RESTRUCTURATION DU RÉSEAU DES OFFICES D'HABITATION DU QUÉBEC

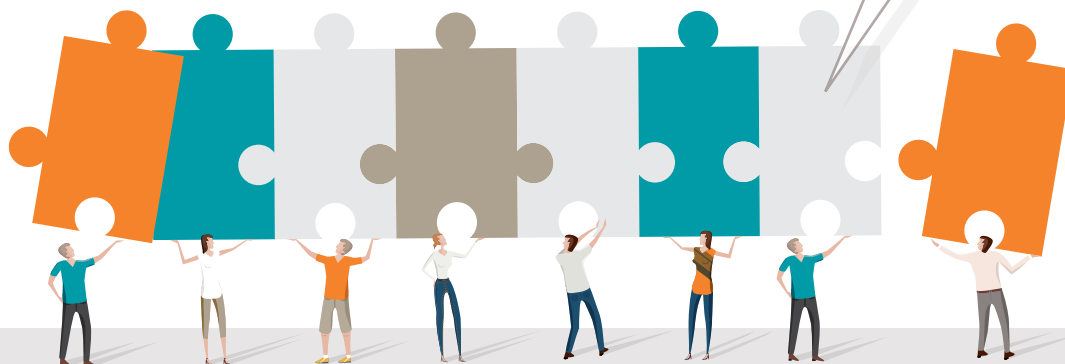
Une deuxième étape de franchise!

204 OH
regroupés en
2019

36
nouveaux
OH!

14 projets de
regroupements
en cours pour
2020, touchant
94 OH

**Merci
pour votre
collaboration!**





Résultats préliminaires de la recherche « Rôles, profil et pratiques des intervenants sociocommunautaires en HLM au Québec »

PAR DOMINIC FOISY, PROFESSEUR ET CHERCHEUR AU DÉPARTEMENT DE TRAVAIL SOCIAL DE L'UQO, ET ANNE-SOPHIE SVETCHINE, ÉTUDIANTE À LA MAÎTRISE ET ASSISTANTE DE RECHERCHE À L'UQO

À l'occasion de la dernière Rencontre des intervenants sociocommunautaires en HLM (RIS) qui a récemment eu lieu à Trois-Rivières (22-23 mai 2019), nous avons exposé les résultats préliminaires de la recherche ayant pour titre : Rôles, profil et pratiques des intervenants sociocommunautaires en HLM au Québec. Nous présentons ici les faits saillants de cette première phase de recherche.

Présentation de la recherche

Sollicitée et soutenue activement par le ROHQ, cette recherche partenariale vise à répondre à un besoin identifié et nommé depuis plusieurs années par les intervenantes sociocommunautaires réunies autour de la RIS. L'étude est accompagnée par un comité de pilotage¹ formé de représentants du ROHQ, d'intervenantes sociocommunautaires, de gestionnaires d'équipe, ainsi que des représentants de la SCHL et de la SHQ, les deux bailleurs de fonds de la recherche. À titre de chercheur principal, Dominic Foisy, professeur à l'Université du Québec en Outaouais (UQO), travaille avec Paul Morin, professeur à l'Université de Sherbrooke et Denis Bourque, professeur à l'UQO. L'équipe de recherche est complétée par deux assistantes de recherche, Anne-Sophie Svetchine et Janick Allyson, toutes deux étudiantes aux cycles supérieurs à l'UQO.

Les objectifs de la recherche sont :

- d'établir les rôles et le profil des intervenantes sociocommunautaires en HLM afin de réaliser un premier cadre d'intervention ;
- de mettre en place les conditions permettant de mesurer l'impact et les retombées des interventions menées par les intervenantes en soutien communautaire en HLM ;
- de constituer une banque de données et d'informations permettant de situer les contributions spécifiques des intervenantes sociocommunautaires comparativement à d'autres intervenants œuvrant dans le champ du développement social et communautaire au Québec.

La recherche a débuté à l'automne 2018 et le dépôt du rapport final est prévu en mars 2020. Elle prévoit deux phases et types de cueillette de données. La première (avril-mai 2019) s'est réalisée par l'envoi d'un questionnaire en ligne. La seconde (octobre-novembre 2019) prévoit la tenue de six groupes de discussion. Ainsi, en avril dernier, le questionnaire a été envoyé à plus de 220 intervenantes sociocommunautaires, près de la moitié ont répondu permettant ainsi de recueillir les réponses de 103 participantes. Voici les faits saillants.

Portrait de famille

57,28 % des répondantes au questionnaire sont des employées d'un office d'habitation, les autres sont principalement à l'emploi d'un organisme communautaire, d'un CISSS/CIUSSS ou d'un regroupement d'organismes. Sans grande surprise, le portrait de ces intervenantes a établi une pratique majoritairement féminine (83,50 %). Phénomène particulier, l'analyse du questionnaire nous a permis de recenser, tous employeurs confondus, 34 titres d'emploi différents parmi les 103 répondants ! Le titre de poste le plus commun est celui d'intervenant(e) sociocommunautaire avec 15,53 % des répondants, suivi d'intervenant(e) de milieu (11,65 %) et d'organisateur/trice communautaire (10,68 %).

Au niveau de la pratique d'intervention, le questionnaire a été construit à partir du modèle de développement social et communautaire reconnu par le ROHQ (2015)² et présentant quatre approches : approche communautaire, actions aux personnes, service à la clientèle et partenariat intersectoriel. Les résultats de l'étude démontrent la particularité du travail des intervenantes sociocommunautaires notamment par le fait qu'elles affirment, dans une importante proportion (95 %), utiliser quotidiennement au moins trois des quatre types d'intervention. Quant au temps d'intervention, une intensité plus élevée se révèle toutefois dans les pratiques de service aux personnes et de l'approche communautaire. Dernier phénomène marquant, on note que très majoritairement, et ce, indépendamment du type de pratique utilisé, les enjeux ou problématiques rencontrés concernent la santé mentale et/ou la toxicomanie, la santé physique et la gestion de conflits.

Quelques données spécifiques sur la situation des intervenantes d'offices d'habitation

En termes de rattachement administratif des intervenantes travaillant au sein d'un office d'habitation (OH), les données démontrent que les intervenantes employées d'un OH de moins de 1000 logements relèvent essentiellement de la Direction générale ou de la Direction des services à la clientèle alors que les intervenantes employés dans un OH de plus de 1 000 logements relèvent majoritairement d'une Direction des services communautaires.

De manière générale, les répondantes indiquent être satisfaites de leur travail, 82 % jugent que leurs tâches correspondent à leurs compétences et 74 % évaluent que leurs conditions de travail sont excellentes. Il semble toutefois y avoir certaines nuances lorsque l'on considère les réponses liées aux questions portant sur la charge de travail car près de la moitié des intervenantes trouvent que la charge de travail est trop élevée pour le nombre d'heures rémunérées. Enfin, malgré une satisfaction affirmée face à leur travail, nous chercherons à mieux comprendre ce qui explique que 73 % des intervenantes œuvrant dans un office d'habitation ont moins de 5 ans d'ancienneté.

Planification des prochaines étapes

Ces résultats préliminaires sont prometteurs, beaucoup soulèvent des questionnements et l'équipe de recherche a hâte d'explorer plus en profondeur ces pistes d'étude. Le lundi 10 juin, le comité de pilotage s'est rencontré à Québec. Après une discussion autour des données du questionnaire, les prochaines étapes de la recherche ont été planifiées. À l'automne 2019, l'équipe de recherche sollicitera des intervenantes sociocommunautaires volontaires pour participer à des groupes de discussion. Les groupes seront formés dans un souci de valoriser la diversité des profils des intervenantes.

Au-delà de ces premières données, cette recherche révèle le dynamisme d'un milieu en mouvement, elle met en valeur des professionnelles engagées dans leur mission, soucieuses de la qualité de leurs services et qui ont à cœur le bien-être des locataires et de leurs communautés. ■



1 Julie Garon (SHQ); Jacques Laliberté (ROHQ); Denis Lévesque (OH Rimouski-Neigette); Rouzier Métellus (OMH Montréal); Mélanie Pilon Gauvin (OH Outaouais); Johanne Sanschagrin (SCHL)

2 « Le développement communautaire en HLM, Pour un financement adéquat » (2015) produit par le ROHQ



L'employeur a l'obligation d'assurer la sécurité de tous ses employés

PAR M^e CHANTAL PELLERIN, CONSEILLÈRE JURIDIQUE ET SECRÉTAIRE GÉNÉRALE, ROHQ

La Loi sur la santé et la sécurité du travail porte sur la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.

« L'article 51 de la loi précise que l'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour protéger la santé et assurer la sécurité et l'intégrité physique du travailleur ». Cette même loi, à son article 237, rend passible d'amende tout employeur qui « par action ou omission agit de manière à compromettre directement et sérieusement la santé, la sécurité ou l'intégrité physique d'un travailleur.

La loi oblige tout employeur à :

- S'assurer que ses établissements sont équipés et aménagés de façon à assurer la protection des travailleurs;
- Désigner le personnel chargé de la sécurité et en afficher les noms dans des endroits visibles et faciles d'accès pour les travailleurs;
- S'assurer que l'organisation du travail et les méthodes et techniques utilisées pour accomplir les tâches sont sécuritaires et ne portent pas atteinte à la santé des travailleurs;
- Contrôler la tenue des lieux de travail, fournir des installations sanitaires, l'eau potable, un éclairage, une aération et un chauffage convenable et faire en sorte que les repas pris sur les lieux de travail soient consommés dans des conditions hygiéniques;
- Utiliser les méthodes et techniques visant à identifier, contrôler et éliminer les risques pouvant affecter la santé et la sécurité des travailleurs;
- Prendre les mesures de sécurité contre l'incendie;
- Fournir un matériel sécuritaire et assurer son maintien en bon état;
- S'assurer que l'émission d'un contaminant ou l'utilisation d'une matière dangereuse ne porte atteinte à la santé ou à la sécurité de quiconque sur un lieu de travail;
- Informer adéquatement le travailleur sur les risques reliés à son travail et lui assurer la formation, l'entraînement et la supervision appropriés afin de faire en sorte que le travailleur ait l'habileté et les connaissances requises pour accomplir de façon sécuritaire le travail qui lui est confié;

- Afficher, dans des endroits visibles et facilement accessibles aux travailleurs, les informations qui leur sont transmises par la Commission, l'agence et le médecin responsable, et mettre ces informations à la disposition des travailleurs, du comité de santé et de sécurité;
- Fournir gratuitement aux travailleurs tous les moyens et équipements de protection individuels et s'assurer qu'ils utilisent ces moyens et équipements à l'occasion de leur travail ;
- Communiquer aux travailleurs et au comité de santé et de sécurité, au directeur de la santé publique et la CSST la liste des matières dangereuses utilisées dans l'établissement et des contaminants qui peuvent y être émis.

L'obligation de sécurité de l'employeur est lourde. Il doit prendre les moyens pour vérifier si ses employés travaillent en sécurité. Dans la décision de la Cour du Québec, CSST c. Magiforêt Inc., CDTE 2008T-760, le juge rappelle les moyens à prendre pour en faire la vérification :

- Vérifier si les employés ont leur équipement de sécurité au départ vers un site;
- Effectuer des rencontres avec les employés;
- Surveiller et visiter les lieux de travail;
- Rappeler aux employés les règles de sécurité et ne pas fermer les yeux si on constate le non-respect d'une directive de sécurité;
- Sanctionner les employés qui ne respectent pas les directives.

L'employeur doit donc intervenir pour protéger les employés et faire respecter la réglementation concernant la santé et la sécurité au travail. Nous ne sommes jamais trop prudents. ■



La Caisse d'économie solidaire est la
coopérative financière de l'habitation
communautaire au Québec.



730 organismes
en habitation
membres



380 M\$
investis en habitation
communautaire



200
financements octroyés
dans le cadre de la fin
des conventions SCHL



une équipe de professionnels
expérimentés à votre service



une approche de
financement adaptée
à vos besoins



1 877 647-1527
caissesolidaire.coop

CAISSE.
D'ÉCONOMIE.
SOLIDAIRE.



Le Collège des administrateurs contribue à la formation des administrateurs du ROHQ

C'est dans un contexte de restructuration du réseau des Offices d'habitation que le Collège des administrateurs de sociétés (CAS) a accepté, avec la complicité de messieurs Bruno Déry et Serge Duclos, deux formateurs aguerris en gouvernance des OBNL, de concocter une journée de formation sur mesure pour les 200 administrateurs et directeurs généraux qui participaient à la journée précongrès du ROHQ, au début juin.

La conseillère en formation continue au CAS, Brigitte Aussant, estime que cette journée s'inscrivait parfaitement dans la mission du Collège. « Faire la promotion des meilleures pratiques de gouvernance auprès du plus grand nombre d'administrateurs possible, c'est ce qui nous motive! », lance-t-elle d'emblée.

Mme Aussant affirme que la journée a été un vif succès, plusieurs participants n'hésitant pas à émettre des commentaires positifs tout au long de l'événement. « Certains sont même venus au micro pour remercier le Collège de leur avoir fait vivre cette superbe journée en gouvernance et d'avoir consolidé leurs connaissances, donc c'est extrêmement positif. »

Un contenu varié et pertinent

C'est sous le thème « Gouvernance et transformation » que M. Bruno Déry a lancé la journée en clarifiant d'abord quelques notions de gouvernance pour ensuite mettre en perspective l'évolution des enjeux de gouvernance et des changements de lois qui régissent désormais nos organisations. Par la suite, il s'est entretenu de gouvernance contemporaine et de la professionnalisation de la fonction d'administrateur ainsi que des nouvelles pratiques de gouvernance généralement reconnues. Sans détour, il a également abordé le rôle crucial des administrateurs dans la transformation d'un réseau aussi important que celui du ROHQ.

Ce coup d'envoi a mis la table à son collègue, Serge Duclos, qui a abordé, avec la complicité des administrateurs présents, le rôle et les responsabilités du conseil d'administration et des administrateurs. M. Duclos a rappelé l'importance des devoirs des administrateurs, notamment en ce qui concerne la loyauté et la diligence, et ce, toujours dans la poursuite des meilleurs intérêts pour les Offices d'habitation.

La matinée s'est terminée par une activité en équipe, au cours de laquelle les administrateurs ont pu mesurer leurs connaissances en gouvernance par le biais d'un quiz interactif animé par les deux formateurs. Cette façon ludique de tester les connaissances a permis aux participants d'échanger et de consolider leurs compétences sur le sujet.





En après-midi, les directeurs généraux se sont joints aux administrateurs et ont pu assister à un panel composé de deux dyades de président de C.A. et de DG d'Offices d'habitation. Ces derniers sont venus témoigner de la valeur ajoutée pour une organisation lorsque les relations de confiance et de pouvoir sont positives entre le président du C.A. et le DG.

Finalement, cette journée bien remplie, s'est terminée par la présentation de six capsules d'experts du Collège des administrateurs de sociétés. Les sujets abordés ont permis de couvrir les thématiques en gouvernance les plus fréquentes dans les Offices d'habitation, à savoir : la fonction de président de C.A., la fonction d'administrateur, la diversité au sein du C.A., la planification stratégique, le savoir être des administrateurs et l'éthique.

Pour clore le pré-colloque, les formateurs ont laissé les congressistes sur une note constructive en les invitant à réfléchir sur quelques actions à mettre de l'avant dans les prochains mois pour améliorer leurs pratiques en gouvernance. ■



Que fait le Collège des administrateurs de sociétés?

Fondé en mars 2005, le Collège a pour mission de contribuer au développement et à la promotion de la bonne gouvernance en offrant aux administrateurs de sociétés une formation de la plus haute qualité. La réalisation de sa mission s'appuie sur des valeurs d'excellence, d'ouverture et d'engagement à satisfaire les besoins de ses clientèles.

Centre d'excellence en matière de formation, le Collège offre le seul programme de certification universitaire en gouvernance de sociétés au Québec. Il s'adresse aux administrateurs siégeant à un conseil d'administration et disposant d'une expérience pertinente. Actuellement, le Collège compte plus de 1 000 diplômés détenant le prestigieux titre d'Administrateur de sociétés certifié (ASC).

Depuis 2007, le Collège a poursuivi ses efforts d'innovation en développant des cours spécialisés dans des domaines jugés prioritaires dont, la gouvernance des services financiers, la gouvernance des PME, la gouvernance des OBNL, la Gouvernance et le Leadership à la présidence ainsi que la gouvernance des technologies de l'information (TI). De plus, le Collège offre des formations sur mesure en gouvernance de sociétés aux administrateurs de plusieurs organisations et corporations tant au Québec qu'en Ontario.

La réputation du Collège dépasse même les frontières canadiennes. En effet, le Collège entretient des liens privilégiés avec d'autres établissements influents provenant de la France, de la Belgique, du Maroc et de la Côte d'Ivoire. Ces partenariats à l'étranger confirment le statut de chef de file du Collège et témoignent bien de la reconnaissance et du savoir-faire de l'expertise québécoise en matière de gouvernance.





Un bilan de santé des milieux de vie : c'est possible

PAR DENIS ROBITAILLE, URB. OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE QUÉBEC

En corolaire de l'important réinvestissement financier pour la remise en état du parc immobilier HLM depuis 2008, le réseau des offices d'habitation a développé des outils performants pour évaluer et réaliser un bilan de santé des immeubles. Les données ainsi recueillies, en raison de leur objectivité et de leur réalité factuelle, ont grandement contribué à orienter les priorités d'action pour l'amélioration de cet important actif immobilier social.

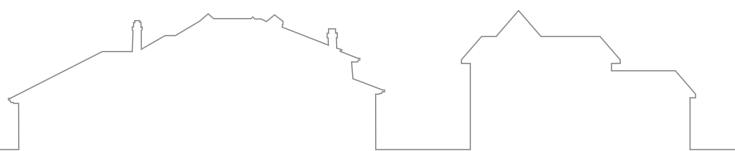
Nous avons donc développé une connaissance probante de l'état de santé physique de nos immeubles. Mais qu'en est-il de l'état de santé des milieux de vie que constituent ces ensembles immobiliers ? Comment établir une lecture de ces milieux à partir de caractéristiques et d'indicateurs objectifs liés aux aspects humains et au vivre-ensemble ? Est-il possible de considérer des éléments externes aux actions de l'office qui ont une influence déterminante sur la santé des milieux de vie HLM ?

C'est à ces questions que notre organisation, particulièrement l'équipe de soutien aux milieux de vie, a voulu répondre. En nous inspirant de l'approche du nouvel urbanisme qui intègre plusieurs paramètres pour déterminer des indicateurs de développement de projets dans les quartiers, nous avons entrepris une démarche visant à élaborer une grille d'analyse de nos milieux de vie HLM. À l'instar du bilan de santé des immeubles, cette grille rassemble des éléments structurants qui sont caractérisés par des indicateurs mesurables.

Les huit éléments structurants retenus sont :

- **L'habitat physique** (non pas l'état de l'immeuble, mais plutôt les caractéristiques physiques : hauteur, nombre de logements par étage, présence ou non d'ascenseurs, de salle communautaire, etc.)
- **L'habitat social** (profil socioéconomique des locataires, caractéristiques de composition des ménages, indicateurs de revenus, état des sous et sur-occupation, vie communautaire, interventions de suivis collectifs ou individuels etc.)
- **Les commodités de la vie quotidienne** (services médicaux accessibles dans un rayon de 1 km du site, proximité d'alimentation à grande surface, accessibilité aux commerces ou services de proximités)

- **Les équipements collectifs** (accessibilité à des parcs urbains, proximité des écoles, accès à des lieux publics de diffusion culturelle, présence de centres communautaires ou site d'activités sportives dans le quartier)
- **Le transport** (accès et fréquence des transports en commun, présence de circuit piétonnier, stationnement sur et hors site, etc.)
- **Les ressources de soutien** (accès à des ressources communautaires, entente de services avec des ressources concernant le site HLM, mécanisme de concertation dans le secteur, etc.)
- **Les contraintes urbaines** (proximité des axes de circulation automobile à haut débit, présence de pylônes de transport d'énergie, proximité d'une voie de chemin de fer, proximité d'une zone d'activité industrielle, îlot de chaleur, voie de circulation riveraine présentant une pente supérieure à 10 %)
- **Les indices socioéconomiques du quartier** (part des résidents du quartier bénéficiant de transferts gouvernementaux, part des locataires avec un taux d'effort de plus de 30 % pour se loger, part des 15 ans et plus ayant des revenus inférieurs à 20 000 \$, pourcentage de personnes immigrantes dans le quartier)



L'objectif est de mesurer pour chacun des indicateurs si ce dernier signale un état de **tension, de vulnérabilité ou d'équilibre** pour le milieu de vie, soit l'immeuble ou l'ensemble immobilier visé. Un indice pondéré établit un pointage pour l'ensemble des indicateurs regroupés sous un élément structurant. Comme le nombre d'indicateurs est variable pour chacun des éléments structurants, un exercice visant à pondérer l'importance relative de ces éléments a été réalisé en début de projet avec les intervenants sociocommunautaires et des représentants des résidents via le comité de secteurs. Cet exercice en soi fut fort révélateur. En outre, nos résidents ont remarquablement exprimé que **les commodités de la vie quotidienne, les équipements collectifs et l'habitat social** représentent les éléments ayant une valeur plus significative sur leur appréciation de la santé de leur milieu de vie.

De manière opérationnelle, la grille d'analyse se présente sous la forme d'un fichier Excel pour lequel nous avons paramétré les indicateurs que nous avons retenus. Les sources d'information sont facilement accessibles (SIGLS, Google Map, Répertoire 211 de la ville de Québec sur les services communautaires, cartographie de l'Institut nationale de santé publique). Pour la section concernant les indices socioéconomiques du quartier, nous avons obtenu les données de la Ville de Québec qui a réalisé une caractérisation du niveau de vulnérabilité des quartiers de la ville.

Notre objectif n'est pas de réaliser systématiquement un bilan de santé de chacun des 225 milieux de vie sur le territoire desservi par notre organisation. Aux termes de notre première phase d'implantation de cet outil, nous avons complété des données d'analyse sur un peu plus de 50 % de notre parc de logements. Cette masse critique nous permet de prendre en compte des caractéristiques comparables dans différentes catégories de HLM et dans des secteurs de référence. Comme résultats probants de cette démarche, ces lectures nous ont permis de prioriser certaines actions dans des milieux ciblés et d'orienter nos échanges avec certains partenaires à partir d'une lecture objective d'un état de situation. Voici deux exemples de cheminement sur la base des constats réalisés.

Dans un immeuble pour personnes âgées, l'accès à des services d'alimentation et d'approvisionnement en médicaments et matériel sanitaire engendrait de l'isolement et différentes tensions entre les locataires et avait un effet de démobilisation de ceux-ci par rapport à leurs milieux. Des démarches avec une organisatrice communautaire du réseau de la santé et un organisme de la communauté ont mobilisé les locataires en les intégrant dans un projet de regroupement d'achats amorcé dans le quartier. La mise en œuvre de ce projet a provoqué des rencontres entre les locataires autour de besoins communs et les a mobilisés pour mettre en place d'autres activités au sein de leur immeuble.





Autre exemple : dans un milieu famille, la grille d'analyse nous a révélé des sources de tensions importantes inhérentes aux plaintes, comportements et isolement des enfants des ressources du quartier. La grille nous a révélé des éléments de constantes à l'égard de jeunes mères monoparentales dans cet ensemble immobilier. Une concertation avec le réseau de la santé, le milieu scolaire, un organisme communautaire intervenant auprès des enfants dans une perspective de soutien alimentaire et notre organisatrice communautaire a été mise en place pour coordonner un plan d'action cohérent et concerté entre les différents acteurs.

Ces deux exemples illustrent la finalité de notre démarche, soit de prendre en compte d'une manière objective, différents éléments afin de mieux canaliser, nos plans d'action ou d'influencer les interventions de nos partenaires ou des acteurs pouvant avoir un impact sur nos milieux de vie. Notre démarche n'a surtout pas pour objectif d'établir un score ou un palmarès des milieux de vie HLM en les comparant. Il s'agit d'un outil interne d'analyse et d'aide à la prise de décision qui vise à rationaliser des données dans un domaine d'intervention où la nature même des problématiques et des attentes peut apparaître plus sensible. Le bilan de santé des milieux de vie permet de passer d'une approche plus intuitive à une approche plus systémique et fonctionnelle, d'un mode d'action réactif à une démarche proactive et préventive. Cet outil contribue également à outiller et alimenter nos analyses et nos orientations en matière de développement de nouveaux projets immobiliers. Au final, dans

le respect des règles applicables, ce bilan nous permet aussi de renforcer nos mécanismes d'attribution dans la perspective d'une recherche d'harmonie et de cohésion sociale en considérant les facteurs d'équilibre, de vulnérabilité et de tension pouvant affecter certains milieux.

Certes, notre équipe est fière de cette contribution à une pratique qui démontre la capacité d'innovation des intervenants du logement social. Notre démarche a été élaborée et réalisée en fonction des ressources de notre organisation, de ses capacités et des collaborations établies avec nos partenaires, notamment le service du développement social de la Ville de Québec. Je ne crois pas qu'un OH devrait chercher à transférer systématiquement notre grille et notre outil dans sa pratique et ses façons de faire. Ce qu'il faut davantage retenir, c'est l'intérêt commun à considérer les différents éléments qui ont un impact sur la qualité de vie des milieux HLM et à partager une vision plus large et plus intégrée des actions possibles pour les améliorer. Cette démarche nous amène à considérer nos milieux de vie en habitation sociale comme faisant partie intégrante d'un ensemble plus large (le voisinage, le quartier, la ville) et à ne pas uniquement chercher des réponses qui interpellent seulement les locataires et les ressources de l'office. Toutes les parties prenantes impliquées dans ces milieux de vie sont ainsi invitées à agir dans une perspective de carrefour d'échanges dont les actions sont complémentaires et interdépendantes, et ce, au bénéfice de l'ensemble de la communauté. ■





PROGRAMME D'ASSURANCE DE DOMMAGES ROHQ



BFL CANADA est fière d'offrir aux membres du ROHQ un service d'avantages exclusifs en assurance de dommages pour les offices d'habitation ou OBNL apparentés qui administrent des immeubles AccèsLogis (ACL) ou Logement abordable Québec (LAQ).

Le ROHQ souhaite que ses membres profitent des avantages d'un regroupement : pouvoir d'achat accru, stabilité, garanties adaptées à vos besoins, primes compétitives, administration simplifiée de vos dossiers d'assurance. C'est pourquoi ce programme a été créé. Le succès du programme et les avantages que vous pouvez en tirer n'en tiennent qu'à votre participation.

CE PROGRAMME D'ASSURANCE COMPORTE LES GARANTIES SUIVANTES :

Police d'assurance des biens, y compris :

- Formule étendue dite tous risques
- Frais de nettoyage et d'enlèvement de polluants
- Aucune règle proportionnelle
- Clause de montant déclaré et clause de marge de 110 %
- Bris des machines
- Systèmes d'éclairage extérieur
- Pertes de revenus locatifs
- Garanties en tremblement de terre, inondation et refoulement d'égout

BFL CANADA émet également sur demande de l'assurance en protection juridique, y compris :

- Limite de 200 000 \$ par événement et de 1 000 000 \$ par année
- Litiges liés à l'emploi
- Frais de défense
- Protection des permis et des licences
- Ligne d'aide juridique (usage illimité)

Police d'assurance responsabilité civile des entreprises, y compris :

- Limite de 5 000 000 \$ par événement en dommages matériels et corporels
- Employés et bénévoles en tant qu'assurés additionnels
- 500 000 \$ de limite en pollution soudaine et accidentelle
- (FPQ 6) Assurance auto des non-propriétaires y compris dommage direct aux véhicules empruntés ou loués (FAQ 94)

Nouveau!

Les membres du programme du ROHQ bénéficient d'un accès privilégié à l'assurance responsabilité des administrateurs et dirigeants, l'assurance contre les détournements, la disparition et la destruction de nos valeurs monétaires dites (3D) émises exclusivement dans le cadre du programme des OBNL de l'UMQ. Le renouvellement de notre partenariat avec le ROHQ promet également d'autres nouveautés.

POUR PLUS D'INFORMATION :

Simon Morin

Courtier en assurance de dommages
Directeur clientèle
514 905-4328 | smorin@bflcanada.ca

André St-Onge

Courtier en assurance de dommages
Vice-président, Directeur principal - clientèle
514 905-4400 | astonge@bflcanada.ca



Accueillir ses nouveaux locataires à la suite d'un regroupement d'offices d'habitation

PAR KARINA OSIECKA, CONSEILLÈRE EN COMMUNICATION ET PORTE-PAROLE, OFFICE D'HABITATION DE L'OUTAOUAIS

Afin de bien accueillir ses nouveaux locataires depuis le regroupement de plusieurs offices d'habitation en 2018 et dans le but de célébrer ensemble ses 50 ans en 2019, l'Office d'habitation de l'Outaouais a effectué une tournée de ses immeubles en périphérie de Gatineau.



Le but était de faire connaissance avec tous les locataires de Chénéville, Val-des-Bois, La Pêche, Lac-des-Loups, Papineauville, Fassett, Grand-Remous, Val-des-Monts et Thurso.

Les employés de l'OH de l'Outaouais ont parcouru ainsi des centaines de kilomètres afin de s'assurer que les locataires se sont bien intégrés depuis la fusion et de pouvoir répondre à leurs préoccupations au besoin.

Les rencontres ont été un vrai succès. De beaux échanges et des sourires radieux ont été au rendez-vous. De plus, les locataires ont apprécié différentes activités que les employés de l'Office ont réalisées avec eux, et particulièrement le bingo et les dîners communautaires.

Au-delà de ces activités, les locataires en reçu quelques cadeaux-souvenirs dont des plumes, des tatouages temporaires avec le logo du 50^e et des sacs d'épicerie écologiques et pliables.

L'achat de ces derniers a été possible grâce à une commandite de la Société d'habitation du Québec (SHQ) dont deux représentants ont participé à la tournée. D'ailleurs, l'Office d'habitation de l'Outaouais aimerait en profiter pour remercier la SHQ de leur soutien.





Les festivités du 50^e anniversaire se poursuivent et une autre activité est prévue pour plus de 7 700 locataires de l'Office d'habitation de l'Outaouais. En effet, une grande fête foraine se tiendra le 13 juillet prochain durant laquelle les locataires pourront bénéficier, entre autres d'un barbecue, des structures gonflables, de différents jeux et surprises. De plus, la distribution des sacs d'épicerie se poursuivra lors de cet événement. ■



Merci à nos exposants



**ARGUIN ET ASSOCIÉS
ARPENTEURS-GÉOMÈTRES**
Chantal Arguin
(418) 380-5810
chantal@arguin-ag.com
Kiosque 20

AVANTAGES SOCIAUX DELTA
Élise Deshaies
(450) 672-2212
edeshaies@delta-expoerts.ca
Kiosque 21

LES PRODUITS BALCOTECH INC.
Jean-Guy Bilodeau
(418) 888-4747
j.bilodeau@balcotech.com
Kiosque 12

BFL CANADA
Simon Morin
(514) 905-4328
smorin@bflcanada.ca
Kiosque 7

**B-TEL / TECHNOLOGIES
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
INC.**
Tony Grondin
(418) 837-0222
t.grondin@b-tel.com
Kiosque 22

**CAISSE D'ÉCONOMIE
SOLIDAIRE / DESJARDINS**
Stéphanie Birbe
(514) 647-6777
stephanie.birbe@desjardins.com
Kiosque 2

**CORPORATION DES GESTIONS
INFORMATIQUES DES OMH
(COGIWEB)**
Alain Boivin
(418) 266-2100
cogiweb@cogiweb.com
Kiosque 04-05

DuRoy / TAPIS BEAVER
Pierre Beauchamps
(514) 268-0526
leveille@tapisbeaver.com
Kiosque 13

EXPERT BATIMENT
Michel-Ann Champagne
450 759-1115
mac@expertbatiment.ca
Kiosque 16



GROUPE CONSEIL NOVO SST

Denis Hovington

(514) 298-8305

denis.hovington@novosst.com

Kiosque 3

HYDRO-QUÉBEC SOLUTIONS ECOFITT

Anne-Karyne Matte

(514) 879-4100

matte.anne-karyne@hydro.qc.ca

Kiosque 9

INFLOTROLIX INC.

Jean-Hugues Labrègue

(450) 445-0700

jean-hugues.labreque@nowa360.com

Kiosque 8

LA CAPITALE ASSURANCES GÉNÉRALES

Colette Bousquet

(514) 906-2029

colette.bousquet@lacapitale.com

Kiosque 11

LAVXEL

Christian Gagné-Pageau

(819) 857-0107

christian@lavxel.com

Kiosque 15

MAISONNEUVE ALUMINIUM

Pierre Laurin

514 523-1155

pierre@alumpvc.co

Kiosque 17

MANUVIE/MERCER

Josée Morache / Sébastien Naud

(514) 241-8871

josee_morache@manulife.com

Kiosque 6

NOVICOM

Karine Laflamme

(418) 838-3999

klaflamme@novicom.qc.ca

Kiosque 10

PHASE SÉCUR

Marc Paradis

(418) 906-8789

phase.secur@gmail.com

Kiosque 14

Merci à nos exposants



PORTES STANDARD

Claude Tremblay

800 361-7535

claude@portesstandard.com

Kiosque 15-A

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC

Yves Bernier

418 643-4035, poste 1296

yves.bernier@shq.gouv.qc.ca

Kiosque 23

STEAMATIC CANADA INC.

Martin Demuy

(514) 476-3678

martin.demuy@steamatic.ca

Kiosque 1

SYSTÈME D'ENTRÉE ASSA ABLOY

Martin Desjardins

(514) 748-4777

martin.desjardins@assaabloy.com

Kiosque 19

VENMAR VENTILATION INC.

Michel Archambault

(819) 477-6226

archambaultm@venmar.ca

Kiosque 18



RONA

CONÇU SPÉCIALEMENT POUR LES
MEMBRES DU REGROUPEMENT DES
OFFICES D'HABITATION DU QUÉBEC



REGROUPEMENT DES OFFICES
D'HABITATION DU QUÉBEC

PROGRAMME PRIVILÈGE AVEC RABAIS PAR CATÉGORIE

ÉPARGNEZ JUSQU'À

15%

APPLICABLE
SUR LE PRIX
DE DÉTAIL
(AVANT TAXES)

Peinture et accessoires

15%

Décoration

Quincaillerie

Électricité

Plomberie

Outils manuel

10%

Outils électrique
portatif et stationnaire

Portes

Moulures, lambris, tuiles
à plafond, accessoires

8%

Couvre-plancher

Cuisine

Électroménagers

Ventilation, chauffage et
climatisation

Produits d'entretien

Produits saisonniers et
d'horticulture

Automobile

5%

Matériaux de construction

Produits forestiers et
produits forestiers alliés

Fenêtres

3%

RABAIS CHEZ

RÉNO/DÉPÔT®

ÉPARGNEZ

5%

APPLICABLE SUR
LE PRIX DE DÉTAIL
(AVANT TAXES)

*Le programme privilège ne s'applique pas sur les commandes spéciales. Uniquement valide sur les achats facturés au nom de votre entreprise et chez tous les magasins participants seulement. Pour obtenir la liste complète des magasins participants, veuillez consulter le site www.rohq.qc.ca. Le service de livraison peut varier selon le magasin et la région. Le programme privilège exclut toute forme de remboursement rétroactif. Le programme privilège ne peut être jumelé à aucune autre promotion ni aux bénéfices offerts par la carte RONA Avantages. Le programme privilège peut être modifié en tout temps et sans préavis. Le programme est valide jusqu'au 31 mai 2019.
md/mc Marque déposée/de commerce d'AM Royalties Limited Partnership, employée en vertu d'une licence par LoyaltyOne, Co. et RONA inc. Responsable de cette entente
Genevieve Parent courriel: genevieve.parent@rona.ca





Entrevue avec M. Marcel St-Pierre

Monsieur Marcel St-Pierre est président et membre fondateur de l'Office municipal d'habitation de Rivière-du-Loup depuis ses tout débuts, soit 1969 (46 ans). Sa très grande implication au niveau du logement social l'a amené à la présidence de l'Association des offices municipaux d'habitation du Québec, anciennement le ROHQ, au début des années 1980 et de l'Association québécoise d'urbanisme. Il fut pendant vingt ans conseiller municipal de Rivière-du-Loup, de 1963 à 1983, représentant le quartier Saint-Ludger. On l'a également reconnu comme personnalité de l'année en lui décernant le Mérite municipal Yves-Godbout, une distinction remise annuellement à des citoyens de Rivière-du-Loup.

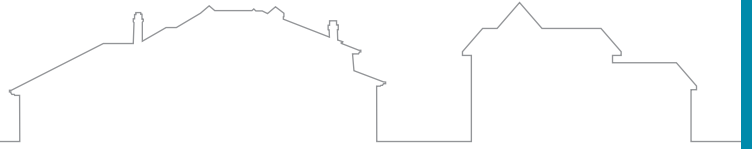


M. St-Pierre a travaillé énormément pour Saint-Ludger. « J'étais celui qui change les mentalités, dit-il. Je n'étais pas tannant, j'étais DÉRANGEANT » Il est de toutes les causes! Il est à l'origine de plusieurs projets qui continuent de profiter à Rivière-du-Loup, dont le Club des Ambassadeurs. Toute sa vie, il a porté assistance aux gens dans le besoin.

Il va sans dire que l'appellation d'un parc à son nom à Saint-Ludger, quartier qui lui est cher et qu'il a représenté pendant de nombreuses années, dans le secteur de plusieurs logements de l'Office municipal d'habitation de Rivière-du-Loup, lui revient à juste titre. À l'occasion du congrès 2019 du ROHQ, Monsieur St-Pierre a bien voulu répondre à quelques questions pour la revue Quadrilatère.

M. St-Pierre comment votre implication a-t-elle commencé au niveau du logement social à Rivière-du-Loup ?

Lorsque j'étais conseiller municipal à la ville de Rivière-du-Loup dans les années 1968, on m'a proposé de développer un projet d'aménagement du centre-ville par lequel le Gouvernement du Québec avait choisi avec le Fédéral d'accepter 10 municipalités du Québec où seraient réalisés des aménagements nouveaux. Rivière-du-Loup a engagé à l'époque une firme qui leur a remis un plan d'action, mais plusieurs habitants de RDL étaient contre. La population a mis deux ans avant d'accepter ce projet. Un prêt était accordé pour 50 ans, afin de reloger les gens qui étaient touchés par le programme de développement municipal. Suite au départ de plusieurs habitants relogés à l'époque, les logements disponibles ont été loués à des ménages à faible revenu. C'est ainsi, avec la collaboration d'un des créateurs de la SHQ, que le coût du loyer maximum y fût établi.



M. St-Pierre, quels sont les plus grands changements que vous avez remarqués depuis les 50 dernières années au niveau des offices ?

D'abord, aucune association de directeurs n'existait à l'époque, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. En effet, l'Association des directeurs a vu le jour et elle permet une étroite collaboration avec les offices d'habitation. Les locataires sont aussi mieux représentés qu'à l'époque, en faisant partie des conseils d'administration et par le biais d'associations de locataires et représentés par la Fédération des locataires d'habitations à loyer modique du Québec.

Dans un autre ordre d'idées, la société change et évolue, les logements disponibles à ce jour ne conviennent donc pas nécessairement à la réalité des ménages actuels, car les ménages sont de plus petites tailles. Les besoins des locataires sont aussi grandissants, tels que les besoins en lien avec le vieillissement de la population ou des gens aux prises avec des problèmes de santé mentale ou physique. Les aînés vivent aussi beaucoup plus longtemps donc leurs besoins sont également en constante évolution, les loyers doivent donc être adaptés à tous ces besoins spécifiques.

Les besoins en logements se font davantage sentir dans les villes-centres étant donné que les aînés souhaitent se rapprocher des villes où il y a davantage de services à proximité. Plusieurs loyers des petites municipalités du Québec sont donc vacants, ce qui représente un autre défi pour le réseau.

Quelle est l'importance de développer des relations avec son milieu ?

Il faut mettre la priorité aux travailleurs communautaires dans les offices. Les demandes de logement pour les 55 ans et moins sont de plus en plus élevées, ces personnes vivent seule dans un logis trop grand, le milieu doit donc s'adapter.

Les personnes âgées ayant une espérance de vie grandissante et des besoins variés, il serait considérable d'établir des partenariats solides et durables avec les CISSS, permettant ainsi le déploiement d'un plus grand nombre de ressources et des budgets plus importants permettant d'améliorer la qualité de vie des locataires.

Quels conseils donneriez-vous aux nouveaux directeurs et aux nouveaux administrateurs en 2019 ?

D'abord, les offices municipaux d'habitation doivent avoir une meilleure concertation et avoir une relation très étroite avec le directeur (trice) et son conseil d'administration, particulièrement la présidence, afin que le directeur (trice) et le président (e) connaissent bien leurs responsabilités au niveau de la gestion.

En définitive, tous les intervenants des offices d'habitation ont une responsabilité sociale et économique, soit celle d'offrir un lieu de vie aux plus démunis. Les besoins sont bel et bien existants et de plus en plus grandissants d'année en année. Chaque Québécois a droit d'avoir accès à un logement adéquat et adapté en fonction de ses besoins, c'est donc notre rôle, en tant qu'intervenant dans le milieu, de leur apporter ce support nécessaire. ■



15

ANS

DE RÉSEAUTAGE, DE PARTAGE ET D'APPRENTISSAGE

Célébrons nos pratiques en évolution



LA RIS 2019 : déjà 15 ans !

PAR JACQUES LALIBERTÉ, CONSEILLER EN INTERVENTION SOCIOCOMMUNAUTAIRE, ROHQ

Les 22 et 23 mai dernier avait lieu à l'Hôtel Gouverneur de Trois-Rivières la seizième édition de la *Rencontre des intervenants sociocommunitaires en HLM* et, à la lumière des résultats de l'évaluation, on peut dire que ce rendez-vous annuel a une fois de plus été apprécié par les participantes.

Au niveau de la participation, la RIS a atteint le seuil des 100 personnes (dont 83 femmes) intéressées par la pratique du soutien communautaire en milieu HLM. Se retrouvant ensemble pendant deux jours, les participantes ont eu l'opportunité de partager leur expérience et savoir-faire, de réfléchir sur les défis et les enjeux de la pratique, de faire de nouveaux apprentissages, de nouer ou renouer des liens avec leurs collègues des diverses régions du Québec. Notons que sur les 100 participantes, 83 ont participé aux deux jours du colloque alors que 17 ont assisté à l'une ou l'autre des deux journées de la programmation (10 participantes ont choisi le premier jour et 7 le second jour).

Provenant du réseau des offices d'habitation (65 % des participantes), de celui des OBNL/organismes communautaires (28 %), du réseau de la santé et des services sociaux (3 %) ou encore de la SHQ (3 %) ou du réseau universitaire (1 %), les participantes ont pu profiter d'une programmation riche et variée qui était placée cette année sous le thème : *15 ans de réseautage, de partage et d'apprentissage – Célébrons nos pratiques en évolution*. En effet, l'édition 2019 de la RIS voulait souligner les quinze ans d'existence du colloque annuel des intervenants sociocommunitaires en HLM dont la toute première édition a vu le jour au mois de mai 2004 à Trois-Rivières justement.

Participation à la RIS 2019

Organisme	Nombre	%	Participants	%
Office d'habitation	32	60 %	65	65 %
OBNL / org. communautaire	17	32 %	28	28 %
CISSS-CIUSSS	2	4 %	3	3 %
Autre (SHQ, Université)	2	4 %	4	4 %
Total	53	100 %	100	100 %





Mercredi 22 mai : une première journée passée en plénière

La RIS 2019 s'est ouverte avec la conférence en tandem de Robert Mackrous et Linda Guimond, deux acteurs de longue date du développement communautaire et social dans les offices d'habitation. Le premier fut impliqué à l'OMH de Montréal pendant 37 ans dont plus de 25 ans au Service du développement communautaire et social alors que la co-conférencière œuvre dans le sociocommunautaire à l'OMH de Trois-Rivières depuis 18 ans, les deux dernières années passées à titre de directrice de l'accompagnement social et location. De plus, l'opportunité d'avoir ces conférenciers était bonifiée du fait qu'ils partageaient une histoire commune, à savoir qu'ils ont fait partie tous les deux du comité organisateur de la première mouture de la RIS en 2004 qui a également eu lieu à Trois-Rivières. Cela dit, les deux conférenciers ont su, chacun à leur manière, susciter l'intérêt des participantes en faisant un survol historique du soutien communautaire dans les HLM du Québec tout en faisant un lien avec la petite histoire de la RIS au cours des années. Ayant pour titre *D'hier à aujourd'hui en HLM, la solidarité du village en ville...*, cette conférence a ainsi permis aux participantes de s'instruire sur les origines et l'évolution de la pratique d'intervention communautaire en milieu HLM puis de savoir ou se rappeler comment a pris forme et s'est développé, au fil du temps, le colloque annuel des intervenants sociocommunautaires en HLM.

Intitulée *Les beaux souvenirs...*, l'activité brise-glace qui a suivi a permis aux participantes de faire du pouce avec la conférence d'ouverture qui faisait un retour dans le passé. Ainsi, après avoir visionné un montage audiovisuel rappelant divers moments de la RIS entre 2004 et 2018, chacune des participantes était invitée à se présenter sommairement à tour de rôle à ses voisins de table et de faire appel à leur mémoire pour raconter un souvenir ou une anecdote tiré d'une RIS précédente. Pour les nouveaux venus à la RIS, le souvenir ou l'anecdote pouvait être tiré de leur travail en milieu HLM auprès des locataires ou sinon de leur milieu de travail en général. De plus, pour les besoins de l'exercice, un effort avait été fait pour regrouper et asseoir à une même table des gens ayant beaucoup, moyennement, peu et pas du tout d'expérience (participation) au colloque annuel des intervenants. Il va sans dire que cette activité voulait favoriser le réseautage et la communication interpersonnelle.

Au retour de la pause du matin et jusqu'à midi, la conférencière et animatrice de l'atelier d'échanges axée sur la sécurité au travail a donné l'occasion aux participantes d'échanger en sous-groupes sur des mises en situation concernant divers « risques du métier ». L'exercice a aussi permis d'identifier des façons concrètes d'agir pour prévenir les problèmes et ainsi prendre en main des éléments de sécurité au travail.

Ce fut le volet d'activités « 15 minutes de gloire » qui a lancé le programme de l'après-midi. À l'occasion de ce segment d'une trentaine de minutes, deux projets réalisés en milieu HLM et contribuant à favoriser le mieux-être des locataires furent présentés à la suite. Le premier projet touchait à l'intimidation au cœur de logements HLM pour familles et quatre capsules vidéos produites dans le cadre de ce projet furent visionnées. Le second projet qui fut présenté concernait le *Cadre de référence en matière de développement communautaire et social* qui fut élaboré à l'OMH de Longueuil.

On enchaîna ensuite avec le segment « À la découverte du monde de la recherche ». Deux projets de recherche ont ainsi été présentés à la suite. Chaque présentation a su relever le défi de faire connaître en trente minutes une recherche réalisée en milieu HLM. Le rôle clé des comités consultatifs de résidents (CCR) dans la gouvernance des offices d'habitation puis la présentation des premiers résultats du projet de recherche visant à mieux comprendre la réalité des intervenants sociocommunautaires en milieu HLM furent les deux sujets de recherche proposés à l'assemblée. A suivi au retour de la pause un atelier d'échanges animé par le chercheur principal de la seconde recherche, soit celle portant sur les rôles, profil et pratiques des intervenants sociocommunautaires en HLM. Utilisant la formule des sous-groupes de discussion, le chercheur principal a proposé aux participantes des sujets de discussion permettant de préciser davantage certains éléments ressortis des résultats préliminaires du projet de recherche.





Une fois complété le segment sur la recherche en HLM, les participantes ont pu grandement apprécier, en conclusion de la première journée du colloque, la représentation donnée par une formidable équipe de quatre comédiens qui ont livré, sous forme de lecture théâtrale, un texte (*Mon nouveau chez moi*) qui raconte l'histoire de personnes aux origines diverses et aux parcours différents, dont les destins vont se croiser. Récoltant des applaudissements nourris et une ovation de l'auditoire, cette proposition artistique originale pouvait compter sur un texte drôle et touchant et des personnages attachants, facilitant ainsi la sensibilisation à la diversité et à la réalité des gens issus des communautés culturelles. Enfin, avant de clore la première journée du colloque, les participantes ont toutes été invitées à venir « réseauter » au 5 à 7 qui avait lieu de l'autre côté de la rue à la mezzanine du Musée POP et à venir aussi s'amuser au photobooth qui les attendait.

Jeudi 23 mai : des ateliers au choix et une fin inspirante

Au second jour du colloque, la matinée fut consacrée à participer à l'un ou l'autre des ateliers-conférences proposés. Cette année, trois ateliers-conférences de 90 min et un atelier long d'une durée de 3 heures (2 segments de 90 min entrecoupés d'une pause) étaient offerts en simultanée au choix des participantes et une reprise des ateliers courts (90 min) se donnait dans une deuxième ronde précédant le dîner. Les participantes ont donc pu suivre deux ateliers courts (90 min) sur les trois proposés ou bien l'atelier long (3 heures). Globalement, ceux-ci ont été appréciés, que ce soit : l'atelier long portant sur le racisme et la discrimination; ou l'atelier-conférence portant sur le devoir de confidentialité et la protection de la personne vulnérable; ou encore l'atelier présentant une trousse d'accompagnement pour prévenir l'isolement social des aînés; ou enfin l'atelier-conférence sur l'approche d'appropriation du pouvoir d'agir des personnes et des communautés.

Dans le dernier droit du colloque le jeudi après-midi, les participantes se retrouvaient toutes ensemble en plénière pour le segment « Coup d'œil sur les initiatives du milieu ». Dans le cadre de ce volet de soixante minutes, deux initiatives ayant un impact positif auprès des personnes vivant en HLM furent présentées. L'une des initiatives portait sur un outil d'analyse, développé par l'OMH de Québec, permettant de faire un bilan de santé des milieux de vie tandis que l'autre initiative

concernait l'approche d'intervention « Antidote-VIT » qui se veut une pratique originale favorisant la conscientisation et la participation sociale des aînés.

Par la suite, ce fut au tour de Patrick Charlebois, auteur, conférencier et surtout marathonien de haut niveau, de prendre la parole en ayant le privilège de donner la conférence de clôture. Intitulée « 7 marathons en 7 jours sur 7 continents : 7 grandes leçons », cette conférence, à la fois inspirante et touchante, livrée sous forme de témoignage, concluait le colloque en partageant le récit d'une course exceptionnelle qui a amené le conférencier à aller jusqu'au bout de lui-même pour surmonter cet énorme défi.

Par ailleurs, il convient de souligner que la RIS 2019 présentait une exposition mobile faite d'œuvres artistiques créées par un groupe de femmes dans le cadre du projet d'art initié par la Maison Coup de Pouce de Trois-Rivières. Installée dans la salle principale, cette exposition a visiblement plu aux participantes.

Enfin, il ne faut pas oublier de relever le professionnalisme et le brio avec lesquels Chantal Bisson, chargée de projets au CDEC de Trois-Rivières, a animé le colloque pour la première fois. Il ne faut pas non plus passer sous silence tout le travail effectué par le comité organisateur et celui-ci peut être fier du succès qu'a connu la seizième édition de la *Rencontre des intervenants sociocommunitaires en HLM*.

Somme toute, on peut dire mission accomplie pour la RIS 2019. ■

Comité organisateur RIS 2019

- Caroline Boisvert, OMH Bassin de Chambly
- Céline Filion, OMH Laval
- Gaëtan Brière, OMH Trois-Rivières
- François Fournier, OMH Québec (jusqu'à février 2019)
- Jacques Laliberté, ROHQ

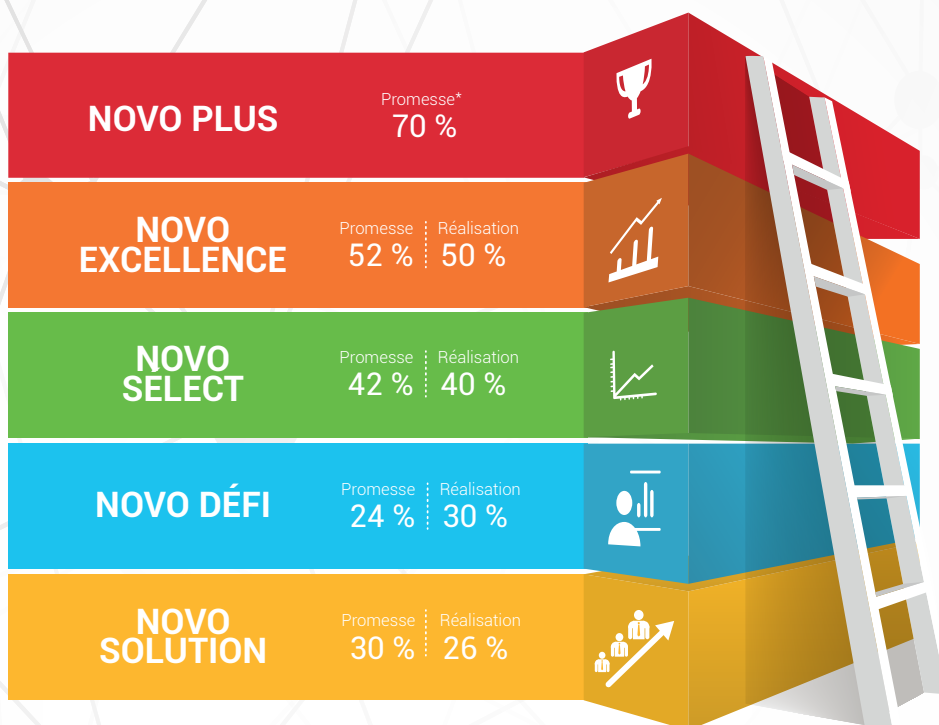


Souhaitez-vous économiser sur vos cotisations?

Chef de file en santé et sécurité du travail, Novo SST est fier d'être partenaire du ROHQ depuis 2016.

Réalisez des économies substantielles sur vos cotisations à la CNESST!

En moyenne, nos clients économisent 40 % sur leurs cotisations annuelles à la CNESST!



* Réalisation à venir

**Vous souhaitez économiser sur vos cotisations?
Demandez votre étude comparative sans frais
au novosst.com**

Besoin d'information?

Contactez Denis Hovington, conseiller en développement des affaires
514 298-8305 • denis.hovington@novosst.com

www.novosst.com
1 844 238-NOVO (6686)



GROUPE CONSEIL
NOVO SST



REGROUPEMENT DES OFFICES
D'HABITATION DU QUÉBEC

13^e RENDEZ-VOUS de L'HABITATION

*Orchestrons
nos actions!*

C'est quand?

**Le
5 novembre
2019**

C'est où?

**Au Terminal de
croisières du
Port de Québec**